

## Je n'imbrique pas mes emballages recyclables !

Vos sacs ou bacs jaunes sont collectés par les agents lors du passage du camion de collecte.

Ils sont ensuite emmenés au **centre de transfert de Fougères**, puis transportés au **centre de tri à Vitré**.

Au centre de tri, vos emballages imbriqués seront **refusés** et **ne pourront pas être valorisés**.



Pourquoi je ne dois pas imbriquer ?

- Mes déchets ne seront **pas valorisés** au centre de tri
- C'est un **coût supplémentaire** pour la collectivité